

Enquête canadienne sur le revenu : estimations territoriales, 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 12 novembre 2021

En 2019, le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille vivant dans les Territoires du Nord-Ouest (93 200 \$) et au Nunavut (93 800 \$) était similaire, alors qu'il s'est chiffré à 77 800 \$ au Yukon. Dans chacun des trois territoires, le revenu médian après impôt était plus élevé que dans toute province canadienne en 2019.

Parmi les trois capitales territoriales, le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille était semblable à Yellowknife (105 700 \$) et à Iqaluit (106 100 \$). Ces deux capitales ont affiché un revenu médian après impôt plus élevé que leur médiane territoriale. À Whitehorse, le revenu médian après impôt était le même que celui de l'ensemble du Yukon et il s'est chiffré à 77 800 \$.

Pour les familles et les personnes hors famille autochtones vivant à l'extérieur des réserves, le revenu médian après impôt s'élevait à 71 900 \$ dans les trois territoires. Dans les territoires, les familles et les personnes hors famille autochtones vivant à l'extérieur des réserves au Nunavut avaient un revenu médian après impôt de 85 500 \$, alors qu'au Yukon, ce revenu s'élevait à 72 600 \$ et dans les Territoires du Nord-Ouest, à 65 100 \$.

Les estimations de l'Enquête canadienne sur le revenu sont fondées sur des échantillons probabilistes et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Comme la taille des échantillons pour les trois territoires est relativement petite, les estimations territoriales ont tendance à présenter une grande variabilité d'échantillonnage. Pour cette raison, les utilisateurs doivent faire preuve de prudence au moment de comparer les estimations territoriales de 2018 et de 2019. Aux fins du présent communiqué, les estimations sont fournies pour 2019 seulement.

À l'heure actuelle, la vie des familles et des particuliers au Canada continue d'être profondément perturbée par la pandémie de COVID-19, et un grand nombre de personnes doivent composer avec la perte d'un emploi et l'incertitude financière. Bien que les estimations tirées de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2019 ne rendent pas compte des répercussions de la pandémie, elles fournissent un point de référence pour analyser l'évolution de la situation financière durant la pandémie et cerner les familles canadiennes qui pourraient être les plus vulnérables sur le plan financier.

Plus de 1 résident des territoires sur 10 vit dans une situation de faible revenu

Selon la mesure canadienne de faible revenu après impôt (MFR-Apl), 11,9 % de la population des territoires, soit 13 900 personnes, vivaient dans une situation de faible revenu en 2019. Le Nunavut a affiché le plus haut taux de faible revenu; près du cinquième de sa population (19,4 %) vivait en situation de faible revenu, soit un taux plus de deux fois plus supérieur à celui enregistré dans les Territoires du Nord-Ouest (8,8 %) et au Yukon (8,2 %). À titre de comparaison, le taux de faible revenu pour les provinces canadiennes était de 12,1 % en 2019.

Historiquement, les groupes marginalisés, comme les peuples autochtones, étaient plus susceptibles de vivre sous les lignes de faible revenu, comme la MFR-Apl. Dans les trois territoires, environ 6 500 Autochtones hors réserve âgés de 16 ans et plus, soit 16,5 % d'entre eux, vivaient en situation de faible revenu en 2019. Pour les Autochtones de 16 ans et plus vivant hors réserve dans les provinces, le taux de faible revenu selon la MFR-Apl était de 20,7 % (environ 147 000 personnes).



Mesure fondée sur un panier de consommation nordique

La mesure fondée sur un panier de consommation (MPC), le seuil officiel de la pauvreté au Canada, n'est actuellement pas disponible pour les territoires. Toutefois, au cours de la dernière année, Statistique Canada, de concert avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) et les coordonnateurs statistiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, a travaillé à combler cette lacune statistique en créant une première mesure fondée sur un panier de consommation nordique (MPC-N). La MPC-N vise à saisir l'esprit de la MPC actuelle (c.-à-d. illustrer un niveau de vie de base modeste) tout en tenant compte des ajustements apportés au contenu de la MPC pour refléter la vie au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Une approche de la MPC pour le Nord applicable au Nunavut est également en cours pour créer un panier de la MPC adapté à ce territoire.

Aujourd'hui, Statistique Canada diffuse un article intitulé « [Développement d'une mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation nordique pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest](#) ». Celui-ci a pour but de mobiliser les utilisateurs, d'expliquer la méthodologie proposée et de communiquer les résultats. Il donne également aux utilisateurs l'occasion de formuler des commentaires et des suggestions pour des travaux futurs.

La publication de ce document de discussion sera suivie d'une période de révision au cours de laquelle Statistique Canada et EDSC collaboreront avec des experts, des intervenants, et des représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux. La période de révision se terminera en mars 2022. Étant donné que la période de révision n'est pas terminée, ces résultats doivent être traités comme provisoires.

Selon les seuils de la MPC-N pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, la proportion de personnes vivant en situation de pauvreté était de 10,8 % en 2019 (environ 8 800 personnes). La proportion de personnes en situation de pauvreté était de 9,0 % au Yukon (environ 3 500 personnes), alors que cette proportion s'élevait à 12,5 % dans les Territoires du Nord-Ouest (environ 5 300 personnes). À titre de comparaison, selon la MPC de la base de 2018, on estimait que 10,1 % des personnes dans les provinces vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2019.

Pour plus de renseignements concernant l'engagement du gouvernement du Canada à combler les lacunes statistiques dans le Nord, veuillez consulter la publication « [Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#) ».

Les personnes se situant dans le quintile de revenu le plus élevé détiennent plus du tiers du revenu total après impôt des territoires

Un examen de la part du revenu appartenant aux différents quintiles de revenu peut aider à mettre en lumière les inégalités du revenu au Canada. Lorsque l'on examine ces inégalités, il est courant d'utiliser des mesures du revenu fondées sur le revenu après impôt des ménages rajusté en fonction de la taille du ménage (revenu après impôt rajusté).

À l'échelle des territoires, selon le revenu après impôt rajusté, les personnes se situant dans le quintile de revenu le plus élevé (20 % de la population) représentaient 36,3 % du revenu total après impôt en 2019, soit près du double de la part que représentaient les deux quintiles les plus bas (40 % de la population), qui se chiffrait à 20,5 %.

Ces parts du revenu appartenant aux différents quintiles de revenu étaient semblables à celles observées dans le reste du Canada. Selon le revenu après impôt rajusté, dans les provinces canadiennes, les personnes se situant dans le quintile de revenu supérieur représentaient 37,6 % du revenu total en 2019, tandis que celles se situant dans les deux quintiles les plus bas en représentaient 21,0 %.

Parmi les trois territoires, c'est au Nunavut que la part du revenu après impôt rajusté détenue par les personnes se situant dans le quintile de revenu le plus élevé était la plus grande (39,9 %). En comparaison, cette part s'est établie à un peu plus du tiers au Yukon (34,6 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (34,7 %). C'est aussi au Nunavut que la part du revenu après impôt rajusté détenue par les personnes se situant dans les deux quintiles les plus bas était la plus faible, celle-ci se situant à 18,1 % comparativement à 23,0 % au Yukon et à 21,5 % dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans les trois territoires, les personnes vivant seules affichent les plus faibles revenus

Dans les territoires, parmi tous les types de familles, ce sont les personnes hors famille qui ont enregistré le revenu médian après impôt le plus faible (49 800 \$) en 2019, suivies des familles monoparentales (63 400 \$). Le revenu médian après impôt des familles de deux personnes ou plus s'est établi à 108 500 \$ en 2019, et parmi ces dernières, ce sont les couples avec enfants qui ont affiché le revenu le plus élevé (135 300 \$).

Les familles de personnes âgées, soient celles dont le soutien économique principal était âgé de 65 ans et plus, avaient un revenu médian après impôt de 78 100 \$, comparativement à 112 400 \$ pour les familles dont le soutien économique principal avait moins de 65 ans.

Dans chacun des territoires, ce sont les personnes hors famille qui ont enregistré le revenu médian après impôt le plus faible, lequel s'est chiffré à 47 400 \$ au Yukon, à 49 900 \$ au Nunavut et à 52 000 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest.

Parmi tous les types de familles et à l'échelle des trois territoires, ce sont les couples avec enfants dans les Territoires du Nord-Ouest qui ont enregistré le revenu médian après impôt le plus élevé en 2019, lequel s'est chiffré à 146 300 \$.

Tableau 1
Statistiques du revenu selon le territoire pour les familles et les personnes hors famille, 2019

	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Revenu total	Impôt sur le revenu	Revenu après impôt
	médiane (\$)				
Ensemble des territoires	87 500	5 300	97 000	11 200	86 700
Yukon	79 700	3 300	89 200	9 000	77 800
Territoires du Nord-Ouest	101 300	6 000	111 100	14 400	93 200
Nunavut	86 300	7 700	106 300	10 500	93 800

Source(s) : Enquête canadienne sur le revenu (5200), tableau personnalisé.

Tableau 2
Statistiques du revenu, selon le territoire et certains types de familles économiques, 2019

	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Revenu total	Impôt sur le revenu	Revenu après impôt
	médiane (\$)				
Ensemble des territoires					
Familles économiques	112 100	8 300	123 900	15 100	108 500
Familles de personnes âgées	56 500	30 100	85 200	F	78 100
Familles de personnes non âgées	116 500	6 800	129 100	15 900	112 400
Couples	116 600	1 900	119 500	17 800	102 900
Couples avec enfants	147 800	6 400	161 100	23 200	135 300
Familles monoparentales	59 700	11 400	67 600	F	63 400
Personnes hors famille économique	51 300	1 000	56 900	5 800	49 800
Yukon					
Familles économiques	104 300	7 500	114 400	13 000	100 200
Familles de personnes âgées	70 700	28 600	95 300	F	88 200
Familles de personnes non âgées	106 000	4 400	116 200	13 200	100 900
Couples	113 900	F	116 200	15 500	100 900
Couples avec enfants	137 300	3 500	139 400	20 300	118 300
Familles monoparentales	64 000	9 500	69 700	F	65 200
Personnes hors famille économique	51 300	F	54 000	5 700	47 400
Territoires du Nord-Ouest					
Familles économiques	126 500	7 000	144 300	19 300	127 800
Familles de personnes âgées	F	33 900	85 200	F	78 100
Familles de personnes non âgées	143 800	6 400	152 300	21 900	130 700
Couples	153 500	F	155 100	23 900	127 000
Couples avec enfants	162 900	6 000	173 000	28 500	146 300
Familles monoparentales	F	F	63 400	F	58 700
Personnes hors famille économique	52 500	F	59 100	6 000	52 000
Nunavut					
Familles économiques	101 700	11 800	117 500	12 500	103 300
Familles de personnes âgées	F	F	F	F	F
Familles de personnes non âgées	108 700	11 400	121 100	13 100	107 200
Couples	147 200	2 900	147 400	18 000	121 500
Couples avec enfants	113 700	15 300	124 800	15 000	115 400
Familles monoparentales	F	F	F	F	F
Personnes hors famille économique	56 700	F	57 900	F	49 900

F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Enquête canadienne sur le revenu (5200), tableau personnalisé.

Tableau 3
Part du revenu après impôt rajusté, selon le quintile et le territoire, 2019

	Quintile inférieur	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile supérieur
	%				
Ensemble des territoires	7,0	13,5	18,8	24,5	36,3
Yukon	8,3	14,7	19,0	23,4	34,6
Territoires du Nord-Ouest	7,2	14,3	19,5	24,2	34,7
Nunavut	6,1	12,0	17,0	25,1	39,9

Source(s) : Enquête canadienne sur le revenu (5200), tableau spécialisé.

Note aux lecteurs

Il s'agit de la deuxième année pour laquelle des données sur les territoires sont recueillies dans le cadre de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR). Cette fois-ci, les données portent le revenu pour l'année 2019. Les ménages vivant dans des régions éloignées à très faible densité de population sont exclus de l'enquête. La couverture de l'enquête englobe environ 96 % de la population des Territoires du Nord-Ouest, 93 % de celle du Nunavut et 92 % de celle du Yukon.

Les estimations de l'ECR sont fondées sur des échantillons probabilistes et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Comme la taille des échantillons pour les trois territoires est relativement petite, les estimations territoriales ont tendance à présenter une grande variabilité d'échantillonnage. Pour cette raison, les utilisateurs doivent faire preuve de prudence au moment de comparer les estimations territoriales de 2018 et de 2019. Très peu d'estimations à l'échelle territoriale ont présenté des différences statistiquement significatives entre les deux années.

Définitions

Une **famille économique** désigne un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Ce concept diffère du concept de la famille de recensement utilisé pour les données intraprovinciales dans les Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers.

Dans le présent communiqué, les analyses du revenu sont fondées sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié des familles au revenu plus élevé et l'autre moitié au revenu plus faible.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, les revenus de régimes de retraite privés ainsi que les revenus d'investissements et autres revenus issus du marché.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations de programmes, comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, les prestations pour enfants, l'assurance-emploi, l'aide sociale, le crédit pour la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée et les crédits d'impôt provinciaux.

Dans ce communiqué, le **faible revenu** est calculé à partir de la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI). Sont considérées comme à faible revenu les personnes dont le revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage. La médiane observée dans les dix provinces a été utilisée pour établir les seuils de la MFR-ApI pour les estimations dans les trois territoires.

Les **peuples autochtones** désignent les personnes de 16 ans et plus qui s'identifient comme Autochtones; c'est-à-dire les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis ou les Inuits.

Les **familles autochtones** sont les familles dont le soutien économique principal est Autochtone.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5200.

Il est maintenant possible de consulter le produit « Développement d'une mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation nordique pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest » (**75F0002M**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).